



## OFFRE N°

50644

## SECTEUR

TRANSPORT (DE PERSONNES OU DE  
MARCHANDISES)

## TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## DURÉE CONTRAT

6 MOIS

## TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

## ENTREPRISE

RATP - CFA MUD - RECRUTEMENT DU 23/02/26  
AU 27/02/26

## LIEU

IDF / CENTRES BUS

## POSTULEZ AVANT LE

11/02/2026

## PRISE DE POSTE

16/03/2026

## CONTACT

Dimitri NOURRY  
dnourry@cnarm.fr  
06 93 90 80 16STANDARD  
☎ 02 62 15 00 00

## Conducteur de bus - H/F en Alternance - Durée 6 mois avec possibilité de CDI

### ► DESCRIPTIF

Envie de développer vos compétences et donner du sens à votre engagement professionnel ? Rejoignez les équipes de la RATP ! La RATP, c'est plus de 3000 emplois chaque année ! Le CFA de la Mobilité Durable, centre de formation de la RATP, vous prépare au Titre Professionnel de Conducteur du Transport Routier Interurbain de Voyageurs en apprentissage. Professionnel de la conduite, vous assurez une mission commerciale auprès de la clientèle. Vous êtes responsable des personnes à bord du bus ainsi que du véhicule tout en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation à l'intérieur de celui-ci.

### ► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Collège ou lycée
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée Être titulaire du permis B boîte manuelle (6mois minimum). Pour le permis sur boîte automatique, fournir une attestation de l'auto-école certifiant 7 h de formation sur boîte manuelle.
COMPÉTENCES :	
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	3ème
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Maximum niveau Bac +2
LANGUE(S) :	Aucune exigence particulière, vous devez être à l'aise à l'oral
INFORMATIQUE :	Aucune exigence particulière
PERMIS :	B

### ► EXIGENCE(S)

CV, Permis B physique (attestation de l'auto-école pour permis BA), Certificat médical, Permis B Physique valide, Visite médicale Préfecture

### ► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1975 € Mensuel

### ► AIDES DU CNARM



Billet d'avion  
aller +  
transfert



Allocation  
d'arrivée  
de 400€



Aide à  
l'hébergement  
2 mois



Indemnité  
forfaitaire  
de 500€



Prime  
d'installation  
de 400€



Indemnité  
complémentaire  
selon la situation